



Compte-rendu d'Activités

Territoire d'énergie 90

2016

Territoire d'énergie 90

1 avenue de la gare TGV
Tour 5 – La Jonxion
90400 MEROUX

SOMMAIRE

DECISIONS DES INSTANCES SYNDICALES.....	4
✓ Réunions du Bureau	4
✓ Réunions du Comité	5
SERVICE ENERGIE	6
✓ Redevances ENEDIS-GRDF perçues.....	6
✓ Remplacement de cabines hautes.....	6
✓ La mise en peinture des transformateurs	7
✓ Les participations versées par le SIAGEP.....	7
✓ Les travaux réalisés en 2016	9
✓ Attribution d'une subvention exceptionnelle	10
✓ Marchés publics	10
✓ Signature de conventions/adhésions/avenants	11
✓ La commission énergie	12
✓ Conférence sur le compteur Linky	13
✓ La concession électricité et gaz	13
SERVICE INFORMATIQUE	16
✓ Bilan des interventions du service.....	15
✓ Bilan des formations.....	16
✓ Bilan des adhésions au service	17
SERVICE SIG.....	19
✓ Panorama 2016 du service SIG	19
ADMINISTRATION GENERALE.....	20
✓ Changement de siège social	20
✓ Les données budgétaires	21
✓ Le personnel	22

EDITORIAL



Début 2016 la nouvelle région « Bourgogne-Franche Comté » était créée et elle s'inscrivait d'emblée en chef de file de la transition énergétique. Il devenait donc nécessaire pour notre syndicat de dépasser son cadre purement départemental pour avoir une vision régionale. Dans cette optique, les huit syndicats de Bourgogne/Franche-comté se sont rapprochés pour devenir un des interlocuteurs majeurs de la région sur les questions énergétiques en créant l'alliance Bourgogne/Franche-Comté.

L'évolution des statuts du syndicat s'inscrit pleinement dans cette démarche.

En devenant récemment « Territoire d'énergie 90 », et au-delà d'un simple changement de nom, cette modification des statuts du syndicat, permet de s'adapter aux nouveaux enjeux de la transition énergétique, au renouvellement du contrat de concession avec notre partenaire historique ENEDIS et aux évolutions législatives à venir. Ce sera une de nos priorités en 2017.

Cela n'est que la suite d'un changement initié en 2016 par l'acquisition de bureaux et le déménagement de notre syndicat à Meroux dans le centre d'affaires de la Jonxion.

Un nouveau départ donc pour notre syndicat, qui souhaite confirmer sa position de référent départemental dans le domaine de l'énergie et plus particulièrement dans les économies d'énergie. Pour preuve, le programme annuel de validation des certificats d'économie d'énergie (C2E) qui a fêté ses 5 ans en 2016 et qui continue de rencontrer à notre grande satisfaction un vif succès !

Cependant toutes ces évolutions, ne nous font pas oublier notre principale mission qu'est le contrôle de la concession tant électrique que gazière, et nous restons toujours très attentifs aux préoccupations des communes sur ces sujets.

Allier changement et pérennité, innovation et consolidation des acquis, tels furent les objectifs de cette année 2016.

LE BUREAU SYNDICAL	
Yves BISSON	Président
Les Vice-Présidents	
Christian CODDET Michel BLANC	1 ^{er} Vice-Président délégué à la commission énergie
Eric KOEBERLE	2 ^{ème} Vice-Président délégué aux travaux
David DIMEY	3 ^{ème} Vice-Président délégué à l'informatique
Bernard LIAIS	4 ^{ème} Vice-Président délégué au SIG
	5 ^{ème} Vice-Président délégué au contrôle de la concession
Assesseurs	
<i>Mesdames</i> Marie Claire BOSSEZ - Anne Sophie PEUREUX	
<i>Messieurs</i> Edmond BARRE - Claude BRUCKERT - Christian CANAL - Alain FESSLER - Dominique GASPARI - Jean LOCATELLI - Jean-Bernard MARSOT - Romuald ROICOMTE - Alain SALOMON	

Réunions du Bureau

➤ Réunion du 28 janvier 2016

- Adhésion au contrat groupe « assurances collectives » 2016-2018 proposé par le CDG 90
- Ouverture d'un fonds de concours et délégation de maîtrise d'ouvrage avec les communes de : Grandvillars, Essert, Méziré et Valdoie
- Validation de l'attribution des marchés : de fourniture d'électricité, de maîtrise d'œuvre et de travaux
- Modification de la délibération sur le régime indemnitaire concernant l'IEMP (Indemnité de mission des Préfectures)
- Convention pour maintenance des archives avec le Centre de Gestion

6 réunions du
Bureau en 2016

➤ Réunion du 14 mars 2016

- Budget primitif 2016
- Attribution 2016 des participations au titre des certificats d'économie d'énergie
- Autorisation de signer une convention de partenariat avec le conseil départemental pour le SIG
- Autorisation de signature d'une convention avec ENEDIS pour l'enveloppe « article 8 » 2016
- Autorisation de signature d'une convention avec ENEDIS pour la communication de plans
- Demande de subvention exceptionnelle de la part de la commune de Valdoie



➤ Réunion du 9 mai 2016

- Compte administratif et de gestion 2015
 - Emprunt immobilier
- Adhésion à l'option « télécommunication » de la FNCCR
 - Délégation de signature de l'exécutif à la Direction
- Modification de fonds de concours (Andelnans –Morvillars – Andelnans - Bermont - Belfort – Eloie)

➤ Réunion du 12 septembre 2016

- Décision modificative n° 1 du BP 2016
- Révision des conditions d'amortissement des immobilisations
- Récompense aux communes vertueuses dans le cadre des économies d'énergie
- Groupement d'achat d'énergie : position du SIAGEP sur les frais de fonctionnement
- Modification du fonds de concours pour le chantier d'Etueffont rue de l'école maternelle
- Ouverture de fonds de concours (Vétrigne-rue du pâquis ; Delle-rue du cimetière ; Novillard-rue de l'église)
- Projet de mise à disposition de matériel et de personnel pour la géolocalisation et la détection des réseaux
- Signature d'une convention avec ENEDIS, SFR, Numéricâble et COMPLETEL
- Signature d'une convention de type A avec Numéricable
- Convention avec le syndicat d'énergie du Doubs
- Autorisation de portée générale pour le déménagement du siège social
- Autorisation de modifier la régie d'avance

➤ Réunion du 7 novembre 2016

- Signature d'un avenant au cahier des charges historique « gaz » pour intégrer de nouvelles communes
- Groupement d'achat d'énergie Bourgogne/Franche-Comté détermination des frais de fonctionnement
- Modification de la délibération pour fonds de concours avec la commune de Grandvillars pour les travaux rue de Boron
- Création de postes
- Décision sur le programme 2017 des certificats d'économie d'énergie

➤ Réunion du 19 décembre 2016

- Position sur la signature d'une convention avec le GIP e-Bourgogne
- Respect et protection des données personnelles : proposition de prestation du service informatique
- Plateforme de dématérialisation des marchés publics : proposition de prestation du service informatique
- Saisine des collectivités par voie électronique : proposition de prestation du service informatique
- Position sur le service SIG suite à la fusion des communautés de communes au 1er janvier 2017
- Développement de bornes de recharge pour véhicules électrique sur le Territoire de Belfort
- Enveloppe allouée à la commission énergie pour 2017
- Taux de subvention pour les travaux sur le réseau de distribution réalisés dans le cadre des dissimulations de cabines hautes.

Réunions du Comité

Réunions du 17 et 25 mars 2016

- Révision de la cotisation pour l'adhésion au service informatique
- Autorisation de contracter un emprunt pour une acquisition immobilière
- Budget primitif 2016

Réunions du 2 et 6 juin 2016

- Compte administratif et de gestion 2015
- Autorisation d'adhérer à un groupement de commande pour le contrôle de la concession de la distribution publique d'électricité et de gaz naturel
- Autorisation d'adhérer à un groupement de commande pour l'achat d'énergie à l'échelle régionale

Réunions du 12 et 19 septembre 2016

- Décision modificative n° 1 du budget primitif 2016
- Révision des conditions d'amortissement des immobilisations



Les compte-rendus sont disponibles sur le site Internet du SIAGEP : www.siagep90.fr, rubrique « informations ».

Redevances ENEDIS-GRDF perçues

Au titre de la redevance de fonctionnement « gaz »	38 253 € + 0,27 % (*)
Au titre de la redevance de fonctionnement « électricité »	231 539 € + 0,24 % (*)
Au titre de la redevance d'investissement pour les travaux sur le réseau électrique	728 270 € - 15,19 % (*)
TOTAL	998 063 € - 11,51 % (*)

(*)par rapport à 2015

Remplacement de cabines hautes

Le programme 2016 de remplacement des cabines hautes prévoyait deux chantiers : un à Beaucourt rue de Dampierre et un à Novillard rue de l'église/des vergers et bel air.



La mise en peinture des transformateurs



Giromagny.(poste « mairie »)

Dans le cadre du partenariat mis en place entre le SIAGEP, ENEDIS, les communes demandeuses et les associations, ce sont trois conventions qui ont été signées en 2016 pour l'entretien et la réhabilitation esthétique des façades de postes de distribution d'électricité.

Il s'agit des communes de **Delle** (poste « CES » rue de Verdun), **Fêche l'Eglise** (poste « Combes » rue du stade) et

Les participations versées par le S.I.A.G.E.P

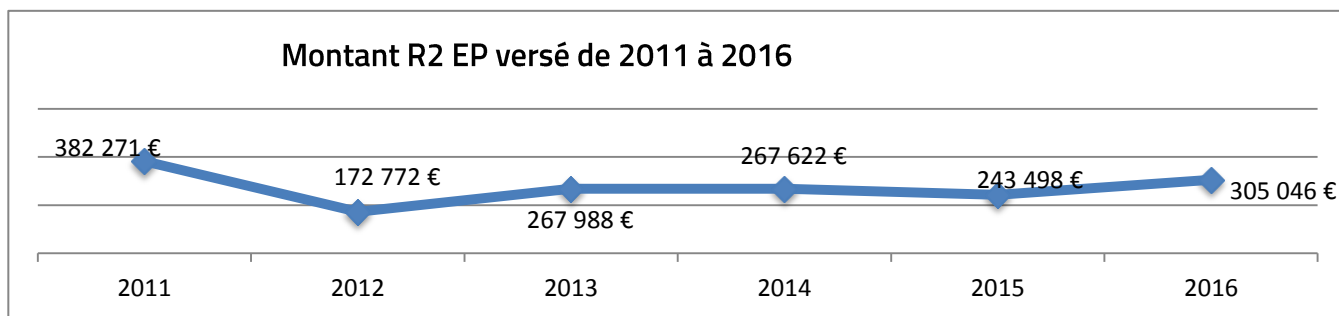
Au titre du R2 (sur les dépenses des communes en éclairage public)

85 140,36 € (*)

ANDELNANS	600.00
ANGEOT	539.26
ANJOUTEY	640.00
ARGIESANS	4227.38
AUXELLES BAS	920.00
BANVILLARS	1053.76
BEAUCOURT	1108.80
BELFORT	23318.82
BERMONT	2376.88
BETHONVILLIERS	612.00
BREBOTTE	92.33
CHATENOIS	3301.60
CHAUX	1559.36
CHAVANATTE	743.20
CHEVREMONT	580.80
CRAVANCHE	1123.20
DANJOUTIN	181.44
DELLE	9377.44
DENNEY	151.60
EGUENIGUE	1330.08
ELOIE	3819.20
ESSERT	683.04
FECHE L'EGLISE	848.48

FLORIMONT	1153.60
GRANDVILLARS	147.84
JONCHEREY	604.80
LACHAPELLE/ ROUGEMONT	759.20
LEPUIX GY	4648.00
MENONCOURT	600.00
MEROUX	453.60
MORVILLARS	590.40
PEROUSE	1800.00
PETITEFONTAINE	1276.48
PETITMAGNY	309.60
REPPE	303.68
ROPPE	1643.98
ROUGEGOUTTE	4105.60
SEVENANS	870.40
TREVENANS	596.80
URCEREY	2484.51
VALDOIE	1310.40
VELLESCOT	596.80
VETRIGNE	839.20
VILLARS LE SEC	856.80

(*) ne sont pas comptabilisées les subventions directement déduites sur les factures des communes pour les chantiers SIAGEP et qui figurent plus loin « au titre des enfouissements de réseaux ».



Au titre du remplacement des lampes à vapeur de mercure

Il s'agit du solde des participations 2015 qui ont été réglées en 2016

33 905,80 €

ANDELNANS	1 875.00	ESSERT	1 125.80
AUXELLES BAS	2 500.00	FLORIMONT	1 815.00
BERMONT	1 865.00	LACHAPELLE/ROUGEMONT	1 825.00
CHAUX	1 845.00	MORVILLARS	1 845.00
CHAVANATTE	2 150.00	PETITEFONTAINE	1 890.00
COURCELLES	1 890.00	ROUGEGOUTTE	2 065.00
CHEVREMONT	1 650.00	SERMAMAGNY	1 890.00
DANJOUTIN	5 67.00	URCEREY	2 500.00
EGUENIGUE	448.00	VELLESCOT	1 865.00
ELOIE	445.00	VILLARS LE SEC	1 850.00

Bilan définitif de l'opération « Lampes à vapeur de Mercure »

1 592 ampoules remplacées/**294 616,17 €** versés par le SIAGEP

Au titre des certificats d'économie d'énergie

43 915,18 €

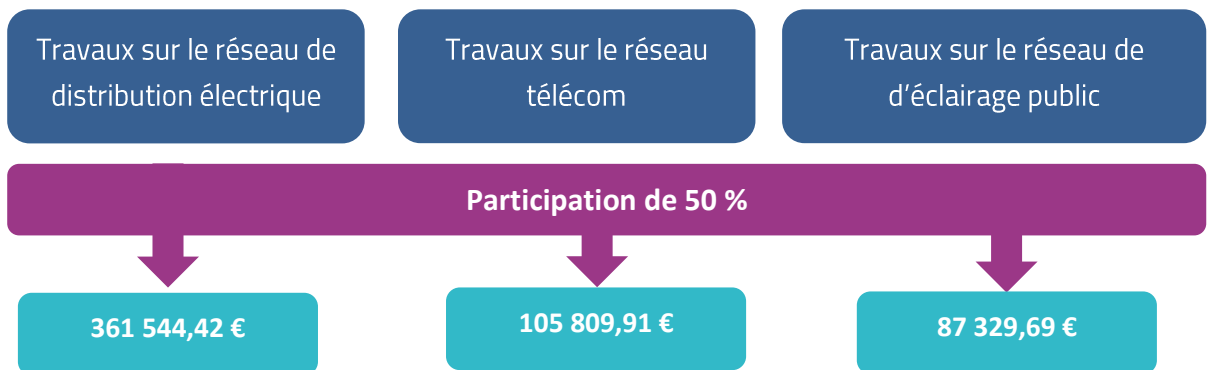
ANDELNANS	525.00	FECHE L'EGLISE	1248.64
ANJOUTEY	640.00	FLORIMONT	1153.60
ARGIESANS	2129.92	JONCHEREY	604.80
BANVILLARS	1030.56	LACOLLONGE	967.97
BEAUCOURT	1381.00	LACHAPELLE/ ROUGEMONT	759.20
BERMONT	632.60	LEPUIX GY	4648.00
BOTANS	501.12	MORVILLARS	590.40
BRETAGNE	1562.64	PEROUSE	1800.00
CHATENOIS	3301.60	PETITEFONTAINE	1134.00
CHAUX	1559.36	ROUGEGOUTTE	2864.00
CHAVANATTE	657.20	SERMAMAGNY	529.20
CHEVREMONT	580.80	SEVENANS	308.00
DELLE	5179.23	TREVENANS	596.80
EGUENIGUE	732.80	URCEREY	1656.32
ELOIE	3107.20	VELLESCOT	522.20
ESSERT	455.39	VILLARS LE SEC	555.63

Au titre des travaux d'enfouissement des réseaux

554 684,01 €

554 684,01 € de participations déduites des factures travaux réglées par les communes
(dont 130 000 € d'article 8)

Trois réseaux, une même participation :



Les travaux réalisés en 2016

Les données indiquées comprennent le solde de chantiers 2015 et les chantiers 2016 terminés ou pas :

Les communes concernées :

- Andelnans (rue de Meroux)
- Argiésans (rue de Gaulle)
- Bavilliers (rue de la charmeuse)
- Beaucourt (rue de Dampierre)
- Belfort (rue du Salbert)
- Essert (rue des commandos de France)
- Grandvillars (rue de Boron)
- Montreux Château (rue des lilas – études – *chantier annulé*)
- Vescemont (rue du château)

Montant TTC des travaux réglés par le SIAGEP	
Réseau distrib. élec	832 653,61 €
Réseau télécom	292 726,96 €
Réseau éclairage public	236 299,03 €
Total	1 361 679,60 €



Subvention exceptionnelle à la commune de Valdoie

Saisi par la commune, le Bureau a attribué à Valdoie une subvention exceptionnelle pour l'enfouissement d'une ligne HTA rue Ehret.

Cette subvention exceptionnelle avait pour objectif d'aider la commune à mettre un terme à une situation ubuesque. En effet, des containers pour le recyclage ont été installés par le Grand Belfort sous une ligne à haute tension. Le problème : la collecte des containers ne pouvait se faire pour des raisons de sécurité liées à la proximité de cette ligne HTA. Les containers ne servaient donc à rien et des bennes mobiles avaient été installées.



La solution ? L'enfouissement du tronçon de ligne HTA posant problème entre le 36 et le 42 de la rue Oscar Ehret.

Le problème ? Un coût de 29 096 € TTC à la charge de la commune de Valdoie.

Cette dernière a obtenu une aide de 6 500 € de la part des Carrés de l'habitat soit 26,81 % des travaux HT. Le Bureau du SIAGEP a complété cette subvention pour qu'elle arrive à hauteur de 50 % soit un montant de **5 623 €**.

Marchés publics

Le service énergie a procédé en 2016 à l'attribution de trois marchés publics :

- Marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des études dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux de distribution électrique de télécommunication et d'éclairage public

Marché à bons de commandes passé sous la procédure d'un appel d'offres ouvert sans seuil mini/maxi d'une durée de trois ans, renouvelable une année supplémentaire sur décision expresse du Président.

- ➔ attribué à la société **BEJ** d'Audincourt (25)

- Marché pour la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux de distribution électrique de télécommunication et d'éclairage public.

Marché à bons de commandes passé sous la forme d'une procédure adaptée sans seuil mini et dans la limite du seuil de la procédure, d'une durée de trois ans renouvelable une année supplémentaire sur décision expresse du Président.

- ➔ Attribué au groupement **VIGILEC** (25)/**HAEFELI** (70)/**EIFFAGE**(90)



- Marché de fourniture d'électricité pour les communes adhérentes au groupement de commandes organisé par le SIAGEP

- ➔ attribué à la société **EDF**

Signature de conventions/adhésions/avenants

Convention locale de type A pour l'enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques et des réseaux aériens de distribution d'électricité établis sur supports communs.

Entre qui ?

SIAGEP/Numéricable

Pourquoi ?

Parce que Le réseau télécom contrairement aux autres réseaux posait problème sur plusieurs aspects. Il est la propriété de l'opérateur. Donc quand la commune réalise des travaux sur le télécom, il lui est impossible de les régler en investissement. Le règlement en fonctionnement entraîne non seulement des difficultés pour monter le budget, notamment si l'on doit avoir recours à l'emprunt, mais entraîne également l'impossibilité de récupérer la TVA.

Quel intérêt pour le syndicat ?

Le SIAGEP, en signant la convention avec Numéricable devient propriétaire des portions de réseau posé en souterrain moyennant une location auprès de l'opérateur. Les travaux peuvent ainsi être réglés en investissement et la récupération de FCTVA devient possible.

Convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communication électroniques.

Entre qui ?

- Le SIAGEP en tant qu'Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité
- ENEDIS en tant que distributeur, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité
- SFR, NUMERICABLE et COMPLETEL en tant qu'opérateurs du réseau de communications électroniques.

Pourquoi ?

Encadrer la mise à disposition du Réseau BT et/ou du Réseau HTA lors de l'installation d'ouvrages de services de communications électroniques.

Convention d'attribution de l'enveloppe article 8 pour 2016

Entre qui ?

Le SIAGEP et ENEDIS

Pourquoi ?

Fixer la participation d'ENEDIS au titre de l'article 8 du cahier des charges de concession dans le cadre de la dissimulation des réseaux aériens de distribution électrique.

Convention pour la communication de plans

Entre qui ?

Le SIAGEP et ENEDIS

Pourquoi ?

Fixer les modalités techniques et financières d'échanges de plans et de données cartographiques au format numérique à moyenne échelle relatifs aux ouvrages du réseau public de distribution d'électricité, sur le territoire de la concession, entre l'Autorité Concédante et le Concessionnaire.

Avenant au cahier des charges historique « gaz »

Entre qui ?

Le SIAGEP et GRDF

Pourquoi ?

Intégrer Beaucourt, Morvillars et Valdoie à la concession pour la distribution de gaz.

Adhésion à l'option « télécommunication » de la FNCCR

En sus de l'adhésion à l'option « énergies » pour bénéficier de l'appui technique et juridique de la FNCCR sur tout ce qui touche les communications électroniques et numériques.

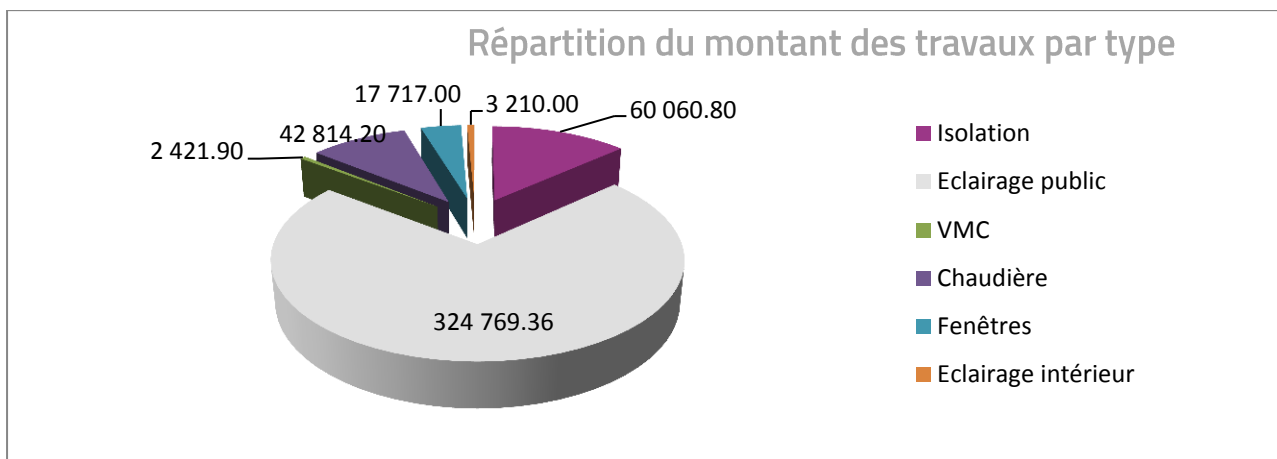
La commission énergie

Les C2E

L'année 2016 a vu le lancement du 6^{ème} appel à projet initié par la commission « énergie » pour les certificats d'économie d'énergie.

68 dossiers présentant un ratio investissement/kWhcumac supérieur ou égal à 17 **ont été retenus** totalisant plus de 13 GWhcumac pour un total de travaux estimé à 451 k€ HT.

108 dossiers
potentiellement éligibles
examinés (25% de moins
qu'en 2015)



Remise des trophées « Economies d'énergie »

Le vice-président de la commission énergie, monsieur Coddet, a souhaité pour le 5^{ème} anniversaire de l'opération C2E **mettre à l'honneur les communes les plus « vertueuses »** en décernant un trophée des économies d'énergie.

BILAN 2011-2015 des C2E

- ✓ Communes subventionnées : 73
- ✓ Montant d'investissement soutenu : 1 347 000 €
- ✓ Economies d'énergie atteintes : + de 33 GWhcumac

Deux critères ont été retenus : celui de la plus forte économie réalisée par habitant (en kWhcumac/habitant) et celui de la meilleure performance des investissements réalisés (en kWhcumac/euro investi).

Les deux lauréats, à savoir les communes de **Bessoncourt** (catégorie « économies par habitant ») et de **Lacollonge** (catégorie « efficacité des investissements ») se sont vus remettre le 14 décembre 2016 lors d'une cérémonie au pôle énergie Franche-Comté d'Héricourt, chacun un trophée offert par le SIAGEP et un chèque de 750 € offert grâce aux dons de nos deux partenaires ENEDIS et EDF.



Conférence sur le compteur Linky



En septembre 2016, le SIAGEP a organisé une conférence sur le compteur communicant Linky **ouverte uniquement aux élus du Territoire de Belfort.**

Pourquoi cette restriction ? Parce que le SIAGEP, en tant qu'autorité concédante pour l'électricité, se devait d'informer les communes et de leur donner les éléments pour qu'elles puissent à leur tour communiquer auprès de leurs administrés.



Le sujet fait débat, mais le but de cette conférence n'était pas de prendre position sur cette installation ou de faire du prosélytisme en faveur du compteur Linky, mais juste de faire un état des lieux et répondre aux questions des participants.

La conférence était divisée en 5 parties :

- la présentation du SIAGEP, ses missions et la genèse de la conférence (*Y. Bisson, Président du SIAGEP*) ;
- la présentation de la FNCCR et le cadre juridique de l'installation du compteur Linky (*P. Sokoloff, Directeur Général de la FNCCR*) ;
- la présentation du compteur proprement dit : les raisons de l'installation, le financement, le déploiement du compteur et les principaux sujets d'interpellation (*B. Toulemonde Directeur Régional ENEDIS Alsace/Franche-Comté /J-L Genty membre de l'équipe nationale Linky/Direction du programme Linky Enedis*) ;
- la position des services de l'Etat face à une délibération contre l'installation du compteur (*L. Le Breton Chef du bureau de collectivités locales à la Préfecture*) ;
- la communication sur le compteur dans le département (*P. Rey Président de l'ADMF*) .

Retrouvez toutes les informations sur cette conférence et sur le compteur Linky dans la rubrique service/énergie du site internet du syndicat.

La concession électricité et gaz

La concession gaz

Adhésions 2016		Répartition des contrats	Concession de 32 communes
Trévenans		➤ 3 contrats par DSP pour 4 communes	
Beaucourt-Morvillars-Valdoie		➤ 1 contrat historique pour 28 communes	

10 922 clients	Réseau de 295 km	40 km de réseau sous surveillance en 2016	Valeur nette des biens concédés : 17 millions
----------------	------------------	---	---

La concession électricité

Quelques chiffres de la concession en 2016...

LES INTERLOCUTEURS ENEDIS :

Bastien TOULEMONDE - Directeur Régional F/C

Emmanuel LADERRIERE – Directeur Territorial Doubs/Territoire de Belfort

Aurore BREVIER – Interlocutrice privilégiée des collectivités locales

LES INTERLOCUTEURS EDF

William LOMBARDET – Directeur Développement Territorial F/C

Sylvie URVOY – Référente concession

5 postes sources

1 089 postes de transformation
HTA/BT

856 033 m de canalisations HTA,
dont 511 837 m en souterrain.

1 131 368 m de canalisations BT, dont
576 788 m en souterrain

9 300 m de réseau HTA mis
en service en 2016 dont
9 092 en souterrain

7 796 m de réseau BT mis en service en 2016
dont 6 881 en souterrain

62 497 clients en tarif
bleu (- 3 %)

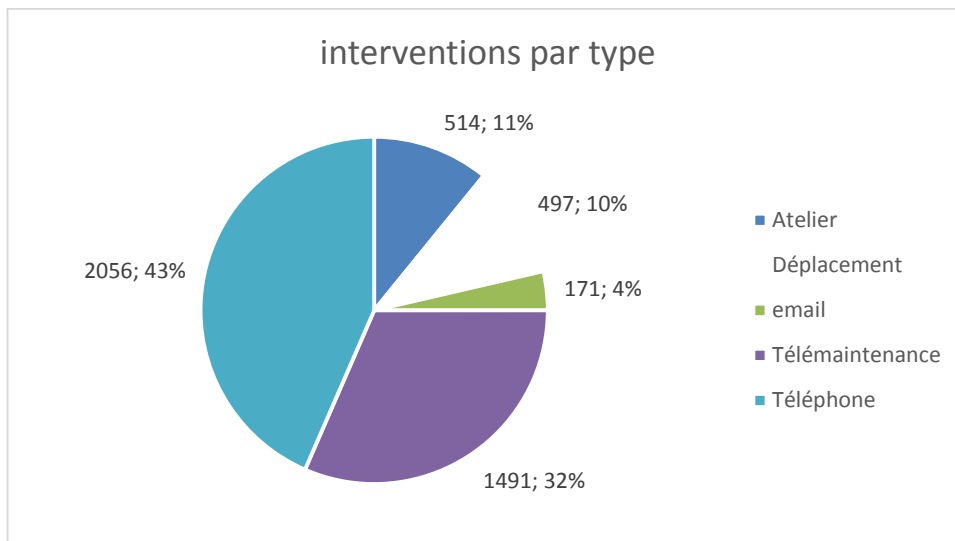
807 installations de production d'électricité raccordées au
réseau public (+ 2,67 % par rapport à 2015) dont 99,5 %
d'origine photovoltaïque.

62,3 mn : durée moyenne
annuelle de coupure

1 646 clients coupés pendant + de 6
heures (+ 64,60 %)

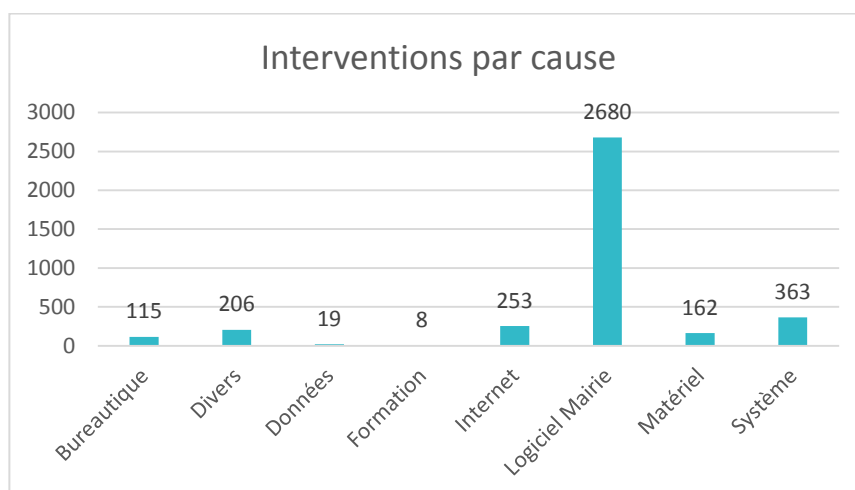
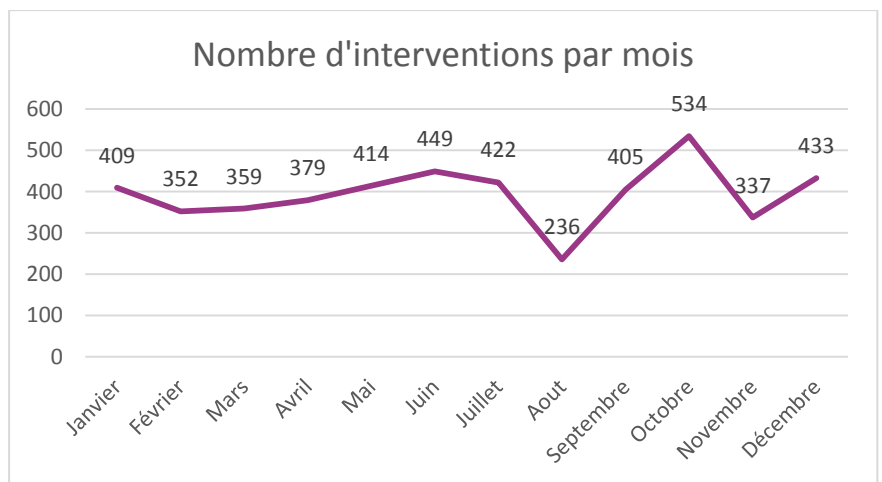
+51,2 % de coupures longues

Bilan des interventions du service

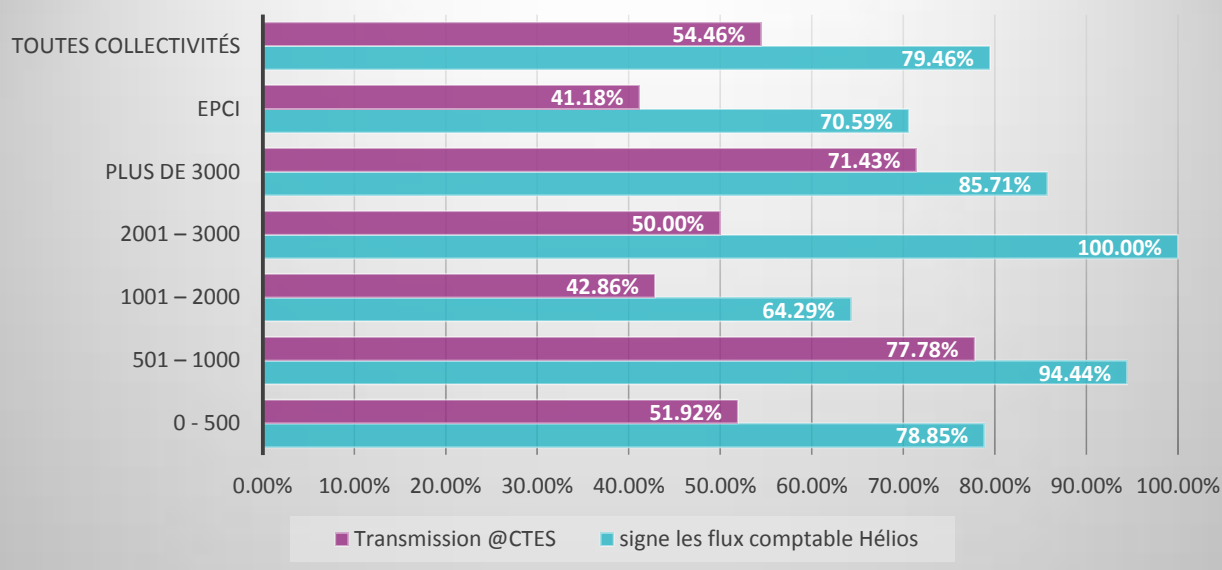


7 987 km de parcourus.

4 729 interventions référencées en 2016.



Avancement de la dématérialisation



Bilan des formations

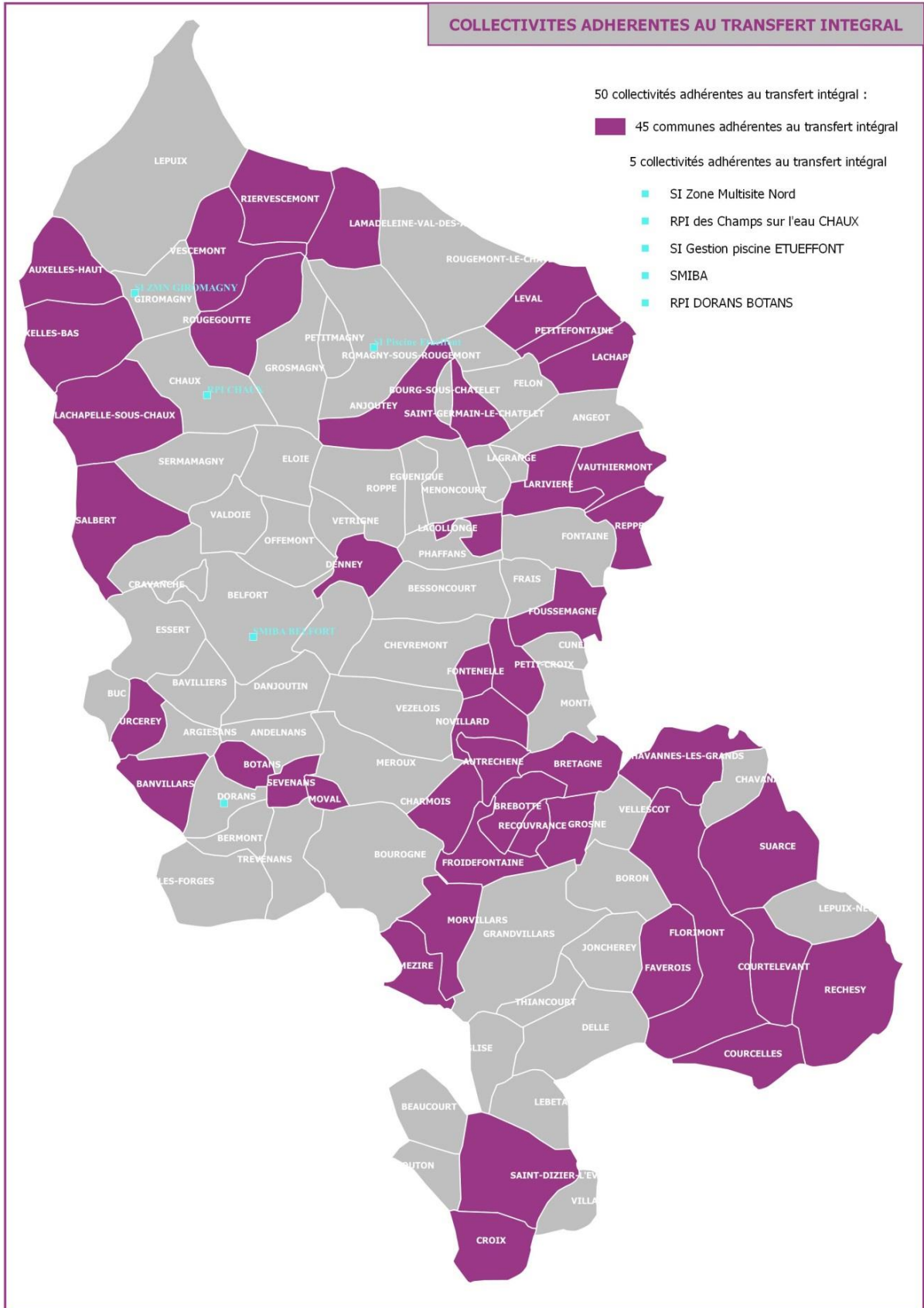
Les formations bureautiques

Formations proposées	nb de participants	indice de satisfaction sur 5
Excel initiation (2 dates)	7	4,19
Excel perfectionnement/publipostage	4	4,20
Excel, les tableaux croisés dynamiques	0	-
Excel « les formules »	0	-
Word initiation	1	5,00
Word perfectionnement	5	4,28
Publisher	0	-
Powerpoint	5	4,46
Internet messagerie	3	4,81
Internet surf	2	4,71
TOTAL	19	4,52

Les formations « logiciel métier »

Formations emagnus proposées	nb de participants	indice de satisfaction sur 5
gestion financière	6	4,82
gestion des immos et de la dette	4	4,11
gestion paye	5	4,34
écritures de fin d'année	12	4,72
gestion des cimetières	4	5
TOTAL	31	4,60

50 collectivités adhèrent au transfert intégral de l'informatique



Panorama 2016 du service SIG

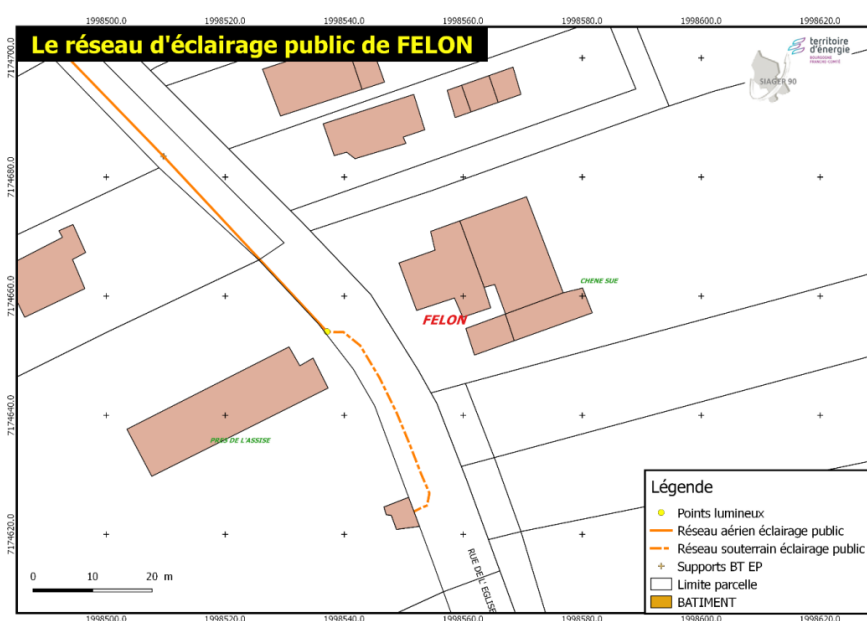
Le SIAGEP pour son SIG, utilisait depuis la création du service, le logiciel Cart@jour. Ce dernier, il faut le reconnaître, ne répondait pas vraiment aux attentes de nos adhérents du fait notamment d'un mode d'utilisation pas vraiment convivial !

Le Syndicat a souhaité remédier à cette situation et c'est ainsi que 2016 a vu la signature d'une convention avec le Conseil Départemental permettant d'utiliser gratuitement son serveur pour la mise à jour et la communication des données SIG. Cette solution permettait une

Refonte complète du service SIG en 2016

- Partenariat avec le Conseil Départemental
- Changement d'interface
- Nouvelles prestations

et une mutualisation des données SIG.



Le SIAGEP, pour être raccord avec le Conseil départemental, utilise donc désormais le programme arcOpole à travers la plateforme ArcGIS.

Désormais, chaque collectivité adhérente peut consulter directement son SIG depuis une interface Internet. La **facilité d'utilisation** est un atout majeur de cette solution.

Après s'être doté d'un outil plus performant, il ne restait plus au SIAGEP qu'à effectuer la migration de ses données aux nouveaux formats requis par la nouvelle plateforme et à alimenter cette cartographie.

Monsieur SIVAC, l'actuel responsable du service SIG, a ainsi suivi de nombreuses formations en 2016 (*voir tableau formation 2016 pages suivantes*) qui permettront à compter de 2017 de proposer de nouvelles prestations SIG comme notamment la **détection et la géolocalisation du réseau d'éclairage public souterrain**.

Les communes qui sont exploitantes de réseaux se doivent de connaître la localisation précise de leurs réseaux pour les déclarer sur le guichet unique et fournir des plans géoréférencés pour répondre aux DT et DICT. La géodétection permettra de cartographier les réseaux exploités par les communes selon la précision demandée par la loi.

Changement de siège social



En octobre 2016, le SIAGEP a posé ses cartons dans son nouveau siège social à Meroux sur le site de la Jonxion.

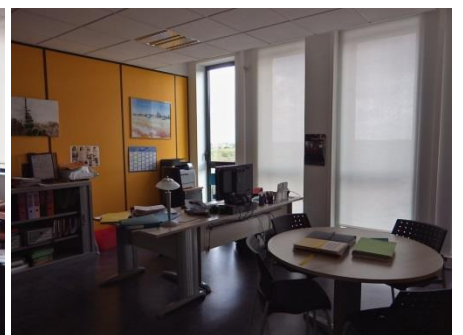
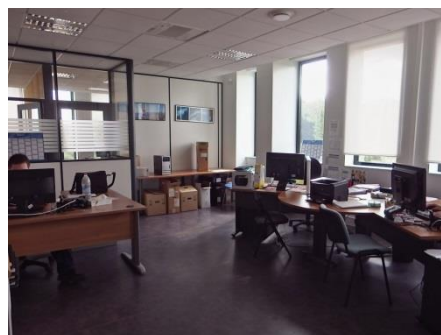
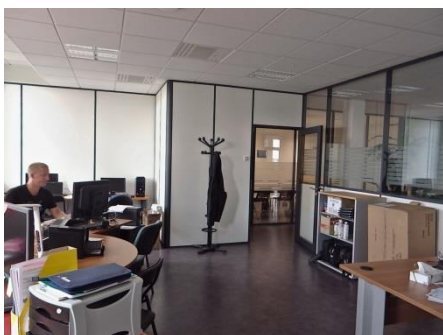
Le développement des activités du syndicat et de sa masse salariale rendait nécessaire ce déménagement.

L'effectif du SIAGEP est en effet passé en vingt ans, d'une personne à 10. Dans le même temps, le SIAGEP a créé deux services (informatique et SIG) en sus du service énergie qui lui s'est également développé en intégrant la prise en charge des

travaux de dissimulation des réseaux et les économies d'énergie.

Le changement de siège s'est fait en douceur, sans interruption du service aux collectivités et à la satisfaction des agents qui ont vu leurs conditions de travail s'améliorer.

Un aperçu des nouveaux locaux en images...



Les données budgétaires

Les dépenses de fonctionnement proviennent des charges liées à la gestion courante. Celles d'investissement proviennent essentiellement des travaux et des subventions versées aux communes pour l'énergie et de l'acquisition de matériel informatique pour le service informatique. A retenir : gros poste de dépense au chapitre 21 correspondant à l'acquisition des bureaux à la Jonxion.

DEPENSES



Fonctionnement

	Service énergie	Service informatique	Service SIG
Charges à caractère général	109 019.63	112 295.66	18035.65
Frais de personnel	10 503.53	170 975.04	30088.90
Autres charges de gestion courante	49 785.32	8 933.10	8 461.42
Charges financières	450.00	0	0
Dotations aux amortissements	366 317.95	44 733.83	469.26
TOTAL	706 076.43	336 937.63	57 055.23



Investissement

	Service énergie	Service informatique	Service SIG
Subventions versées aux communes	162 961.34	0	0
Acquisition de logiciels	2 376.00	5 619.93	11 097.60
Acquisition d'immobilisations corpo.	855 090.07	24 441.32	174.00
Mise en souterrain réseau distrib/télec.	1 125 380.57	0	0
Opérations patrimoniales (op. ordre)	376 414.39	0	0
Travaux s/mandat (EP)	236 299.03	0	0
Déficit reporté	1 034 124.14	0	0
TOTAL	3 792 645,54	30 061,25	11 271.60

RECETTES

Les recettes de fonctionnement proviennent des redevances de concession pour le service énergie, de la cotisation d'adhésion au service pour l'informatique et le SIG. Les recettes d'investissement proviennent de la part des communes sur les travaux, d'une participation d'ENEDIS et du remboursement de la TVA pour les travaux sur le réseau de distribution.



Fonctionnement

	Service énergie	Service informatique	Service SIG
Remboursement de rémunérations	11 989.80	7 014.35	0
Produits de gestion courante	11 387.08	0	0
Redevances ENEDIS/GRDF	998 061.76	0	0
Cotisations collectivités au service	0	357 245.13	27 377.83
Produits exceptionnels	0	50	0
Autres produits de gestion courante	657.39	540.00	108.00
Résultat reporté	550 483.75	0	0
TOTAL	1 572 509.78	364 849.48	27 485.83



Investissement

	Service énergie	Service informatique	Service SIG
FCTVA	6 506.06	10 150.0	150.00
Affectation du résultat	1 034 124.14	0	0
Particip. communes trvx réseau/télec	367 080.12	0	0
Article 8	130 000.00	0	0
Emprunt	750 000.00	0	0
Récupération TVA tvx réseau élec	156 508.29	0	0
Immobilisations en cours	5 626.71	0	0
Opérations patrimoniales	376 414.39	0	0
Amortissements	366 317.95	44 733.83	469.26
Travaux s/mandat (EP)	125 730.20	0	0
TOTAL	3 321 168.98	54 883.83	619.26

Le personnel

La liste du personnel figurant ci-dessous est celle des agents figurant dans les effectifs du syndicat au jour de la rédaction du présent compte-rendu (août 2017). Madame Bouguila-Abibssi, responsable du service SIG, a démissionné le 1^{er} mai 2017. Elle faisait encore partie des effectifs au 31/12/2016 et est donc comptabilisée dans les statistiques suivantes.

➔ Liste et coordonnées du personnel

Direction du syndicat

Nathalie Lombard – nlombard@territoiredenergie90.fr

Secrétariat/accueil/comptabilité

Madame Christelle WIEDER – cwieder@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-25

Service énergie

Responsable contrôle de la concession/économies d'énergie

Mme Virginie DEMESY – vdemesy@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-29

Responsable travaux

Mme Francine HOSATTE – fhosatte@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-28

Service informatique

Direction du service

M. Stéphane RIGOULOT – srigoulot@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-32

Informaticiens

M. Gaëtan FAIVRE – gfaivre@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-35

Mme Hayatte TOUDJI-MESSAOUDI – htoudji@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-33

M. Damien MASSEBOEUF – dmasseboeuf@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-34

Service S.I.G

Responsable du service SIG/ Détection et géolocalisation des réseaux/DT-DICT

M. Adem SIVAC – asivac@territoiredenergie90.fr – 03-39-03-43-31

Le Personnel au 31 décembre 2016 était de 10 agents dont : 9 titulaires et stagiaires et un contractuel.

➔ L'absentéisme

9 jours de garde d'enfant malade

64 jours de maladie ordinaire (dont congés pathologiques pour grossesse)

10 jours d'autorisations diverses

16 semaines de congés maternité

Les formations

Thème	Durée du stage	Nbre de participants	total de jours de formations suivies
Le régime indemnitaire des agents territoriaux	1 jour	1	1
Les usages de l'information géographique en urbanisme	3 jours	1	3
ArcGIS Niveau 1 – introduction SIG version 10.3	2 jours	1	2
ArcGIS Niveau 2 – SIG version 10.3	2 jours	1	2
Introduction à ArcGIS server (aspects WEB) version 10.3	2 jours	1	2
Configuration d'une geodatabase multi-utilisateurs –ex SDE	3 jours	1	3
La réglementation anti-endommagement –prise en main du site réseaux et canalisations	1 jour	2	2
Formation Arpentgis GPS + détecteur	1 jour	2	2
Universités d'été 2016 Berger Levrault	3.5 jours	2	7
Correspondants collectivités territoriales	1 jour	1	1
Développement des énergies renouvelables par les AODE	1 jour	1	1
Tarifs d'utilisation des réseaux de distribution d'élec (TURPE) et gaz (ATRD)	1 jour	1	1
<i>Détection des réseaux enterrés : les bases de la détection de réseaux-module n° 1</i>	2 jours	1	2
<i>Détection des réseaux enterrés : technologie réseaux-module n° 3</i>	1 jour	1	1
<i>Détection des réseaux enterrés : utilisation du radar de sol-module n° 5</i>	2 jours	1	2
<i>Détection des réseaux enterrés : repérage et plans-module n° 6</i>	2 jours	1	2
<i>Détection des réseaux enterrés : géoréférencement-module n° 7</i>	1 jour	1	1
<i>Détection des réseaux enterrés : la protection cathodique-module n° 8</i>	1 jour	1	1
Initiation à la passation des marchés publics	3 jours	1	3
Ecritures de fin d'année emagnus gamme évolution	1 jour	1	1
Concours – préparation concours			
Concours de technicien territorial		2	
Total des jours de formations 2016			36

➔ L'action sociale

APT/SIAGEP

- ✓ **1 391** tickets restaurants ont été attribués (valeur du ticket 4 € et 1,80 € pour l'agent).
- ✓ **2 058 €** ont été attribués aux agents du SIAGEP sous forme de bons d'achat

Les aides du CNAS



Type d'aide	Nbre d'utilisateurs	Nombre d'aides	Montant
ENFANT HANDICAPE TH 50-79	1	1	230 €
NOEL DES ENFANTS	4	9	270 €
RENTREE SCOLAIRE - DE 11-18 ans	5	7	428 €
SEJOUR VACANCES ENFANTS	3	9	584 €
GARDE JEUNE ENFANT	1	1	120 €
NAISSANCE	1	1	220 €
CESU	1	4	286 €
CHEQUES VACANCES	3	3	320 €
CINEMA	2	2	87 €
PARCS	1	1	28 €
SORTIES	1	4	36 €
SPECTACLES	1	15	336 €
COUPONS SPORT	1	1	20 €
LOCATION VACANCES	3	4	965 €
REMISES SUR SEJOUR PARTENAIRES	3	4	948 €
SEJOUR LINGUISTIQUE	1	1	46
VACANCES SANS ENFANT A CHARGE	1	1	80 €
ACCUEIL DE LOISIRS	1	2	90 €
ABONNEMENTS	3	3	23 €
Total des avantages			5 117 €

Annotations

Glossaire

Article 8

Enveloppe annuelle attribuée au syndicat par ERDF et reversée aux communes sous forme de participation pour leurs travaux de dissimulation du réseau BT. Le montant est plafonné à 40 % du montant HT des travaux.

Article 2 et 3

Documents de consultation pour avis auprès de divers services qui réglementent les approbations des projets de travaux sur les lignes HTA/BT et sur les postes de transformation

B.T (Basse Tension)

Valeur nominale de la tension ne dépassant pas 1 000 V en courant alternatif

CEE/C2E

Certificats d'Economie d'Energie

C.N.A.S

Comité National d'Action Sociale

C.N.I.L

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. La CNIL est chargée de veiller au respect des libertés individuelles des individus

D.G.F.I.P

Direction Générale des Finances Publiques

D.S.P

Délégation de Service Public

E.P

Eclairage Public

ENEDIS

Ancien nom d'ERDF. Il ne s'agit pas d'un acronyme. Symbolise simplement «l'énergie» et la «distribution

Fonds de concours

Le fonds de concours est un mode de coopération financière sous forme de participation versée par un EPCI à une ou plusieurs communes (ou inversement) pour la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

F.N.C.C.R

Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies

GrDF

Gaz réseau Distribution France

H.T.A

(Haute Tension catégorie A)

Valeur nominale de la tension comprise entre 1 000 V et 50 000 V

kVA

Puissance apparente (puissance proposée aux particuliers)

P.E.R.B.T

Participation pour l'Enfouissement du Réseau Basse Tension

P.E.R.E.P

Participation pour l'Enfouissement du Réseau d'Eclairage Public

P.L.U

Plan Local d'Urbanisme (anciennement POS)

P.P.R.I

Plan de Prévention des Risques d'Inondations

Redevance R1

Redevance de concession versée par le concessionnaire à l'autorité concédante pour le financement des dépenses annuelles de fonctionnement engendrées par l'accomplissement de ses missions comme par exemple le contrôle de la bonne exécution du contrat de concession

Redevance R2

Redevance de concession versée par le concessionnaire à l'autorité concédante, calculée en fonction des dépenses effectuées l'année N-2 pour les travaux sur le réseau de distribution et l'éclairage public.

RODP

Redevance d'Occupation du Domaine Public

S.I.G

Système d'Information Géographique

S.U.P

Servitudes d'Utilité Publique

T.C.F.E

Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

